



Respect africain des aînés et modernité éducative : la relecture critique de Jean-Jacques Rousseau

Affoua Thérèse KOUADIO,
Université Alassane Ouattara, Bouaké- côte d'Ivoire,
kaffouatherese@gmail.com

Résumé :

Le respect des aînés tel que perçu en Afrique, constitue une valeur éducative traditionnelle, fondée sur l'idée que l'âge mériterait considération et obéissance. Toutefois, cette conception pourrait mener à une soumission qui empêcherait, voire occulterait l'autonomie de l'enfant d'après Rousseau, car imposé. Rousseau pense que cette perception du respect des aînés lui ôte son caractère moral parce que reposant sur la crainte et l'habitude plutôt que sur le jugement libre de l'enfant. Pour cela, il propose une éducation qui privilégie l'expérience et la liberté qui permettrait à l'enfant de développer son propre discernement. Pour lui, le véritable respect devrait naître de la reconnaissance des qualités réelles des aînés, comme la sagesse et la bienveillance. Par conséquent pour concilier le traditionnel et la modernité éducative, Rousseau redéfinit le respect en le rendant authentique et surtout volontaire.

Mots-clés : aînés, éducation, expérience, liberté, modernité

African respect for elderly people and modern education: A critical re-reading of jean-jacques rousseau

Abstract:

Respect for elders, as perceived in Africa, is a traditional educational value based on the idea that age deserves consideration and obedience. However, according to Rousseau, this concept could lead to submission that would prevent or even obscure the child's autonomy, as it is imposed. Rousseau believes that this perception of respect for elders

removes its moral character because it is based on fear and habit rather than on the child's free judgement. For this reason, he proposes an education that emphasizes experience and freedom, which would allow children to develop their own discernment. For him, true respect should arise from recognition of the real qualities of elders, such as wisdom and kindness. Consequently, in order to reconcile tradition and modern education, Rousseau redefines respect by making it authentic and, above all, voluntary.

Keywords: *education, elders, experience, freedom, modernity*



Introduction

Dans toutes les sociétés du monde en général et en particulier en Afrique, le respect des aînés constitue une valeur essentielle, voire fondamentale. Il occupe une place centrale notamment dans les structures sociales, éducatives et culturelles. Hérité de traditions séculaires, ce respect s'incarne dans les rapports hiérarchiques entre générations, surtout, dans l'obéissance à l'autorité parentale et dans la valorisation des savoirs transmis oralement par les anciens. C'est un principe éducatif qui stipule que l'âge est nécessairement et impérativement porteur de savoir, de sagesse et d'expérience. Cette conception de l'éducation enracinée dans une logique communautaire et patriarcale, façonne encore les mentalités et pratiques éducatives dans plusieurs contextes africains. Dans cette perspective traditionnaliste, l'enfant doit obéir et honorer ses aînés sans condition ni questionnement. Cependant, avec l'avènement de la modernité accompagnée de ses valeurs comme les Droits de l'homme, et donc de l'enfant, la liberté critique d'expression, de l'autonomie, et les nouvelles manières d'inculquer le savoir à l'enfant ou de l'éduquer, la scolarisation de masse, les multiples réformes éducatives inspirées des philosophes pour la plupart occidentaux, l'exigence d'obéir impérativement aux aînés semble du coup entrer en tension ; notamment pour ce qui est de la place de l'enfant, son autonomie, et le rôle de l'autorité dans l'éducation.

Dans ce contexte de mutations culturelles et éducatives, il devient pertinent de relire de manière critique les grandes figures de la pensée éducative telle que Jean-Jacques

Rousseau pour interroger les points de convergences et de divergences entre les fondements de la pédagogie moderne et les valeurs traditionnelles africaines. Ainsi, à contre-courant de l'autoritarisme éducatif de son époque, Rousseau plaide pour une éducation libératrice, émancipatrice et adaptée à la nature de l'enfant. Cette vision rousseauiste entre alors en tension avec les pratiques éducatives africaines traditionnelles, où l'enfant est bien souvent considéré comme être devant se soumettre à l'autorité des aînés et s'inscrire dans la continuité d'un ordre social préétabli.

La justesse de ce travail réside surtout dans une nécessité de repenser les fondements éducatifs africains à la lumière de la pensée pédagogique de Rousseau non, dans le sens d'une opposition radicale, mais plutôt dans le sens de questionner la manière dont les valeurs liées au respect des aînés peuvent être réarticulées, harmonisées. Ainsi, une réflexion sur le rôle des aînés dans l'éducation à travers une relecture critique de Rousseau apparaît non seulement opportune, mais aussi et surtout essentielle pour revaloriser les aînés comme guides et non comme figures autoritaires absolues.

Cela dit, faut-il encore enseigner aux plus jeunes le respect inconditionnel des aînés ou plutôt repenser cette valeur à l'aune des exigences d'une éducation qui vise la formation d'hommes libres, responsables et autonomes ? dit autrement, comment concilier le respect traditionnel des aînés avec les exigences d'une éducation moderne fondée sur l'autonomie et la liberté ? À cette question centrale, Rousseau propose une réflexion novatrice qui permet de relier parfaitement tradition et modernité. Pour lui, il n'est pas question d'imposer le respect par l'autorité ou la



Soumission : 09/05/2025 Acceptation : 12/09/2025 Publication : 25/09/2025

coutume, mais celui-ci doit être le résultat d'une reconnaissance libre et authentique. Autrement dit, le véritable respect des aînés doit exiger la reconnaissance et la liberté critique et authentique de celui qui le pratique. Nous formulerons à cet égard trois hypothèses à savoir que, le respect des aînés, dans son expression traditionnelle, pourrait freiner l'émancipation intellectuelle de l'enfant malgré la charge positive qu'il pourrait contenir. Ensuite, Rousseau, en critiquant l'autorité rigide dans l'éducation, pourrait ouvrir la voie à une pédagogie libératrice. Enfin, une relecture contextualisée de Rousseau permettrait de rendre compatible respect des aînés et modernité éducative, en redéfinissant le rôle des aînés non plus comme figures d'autorité absolue, mais comme guides du développement personnel de l'enfant.

Alors, convient-il de s'interroger de la façon suivante : Le respect des aînés, valeur traditionnelle, peut-il être compatible avec une pédagogie qui valorise le jugement et la liberté de l'enfant ? Ou encore, comment Rousseau réinvente-t-il la notion de respect des aînés pour la rendre compatible avec la modernité éducative ? C'est autour de cette question que nous tenterons d'élucider et comprendre les notions de respect des aînés et de modernité éducative, et leur possible conciliation tout en scrutant l'horizon du côté de la vision éducative de Rousseau. Quelle est alors la valeur éducative du respect des aînés en Afrique ? Quelles critiques Rousseau en fait-il ? En quoi la perception éducative, critique et moderniste de Rousseau est-elle bénéfique pour rendre compatible tradition et modernité éducative ?

Ce travail se propose de montrer d'abord que la notion de respect des aînés en Afrique surtout, a une valeur éducative

selon les traditions. Ensuite, faire ressortir sa valeur contraignante à travers la critique rousseauiste, et enfin, démontrer qu'en privilégiant liberté critique et reconnaissance authentique dans une relecture de Rousseau, ce n'est pas se soumettre à une pensée extérieure, mais engager une relecture critique et féconde à même de nourrir les fondements d'une éducation africaine humaniste, libre et responsable. Pour ce travail, notre démarche sera purement et simplement critique et démonstrative.

1. La valeur africaine du concept de respect des aînés

Dans les sociétés africaines en majorité traditionnelles, l'aîné occupe une place primordiale en raison de son âge, symbole d'expériences et de mémoire collective. Il est le garant de la sagesse et un modèle pour les plus jeunes. C'est certainement en accord avec cette perception des choses que le sage du Mali Amadou Hampâté Bâ, lors d'une assemblée de L'UNESCO tenue en 1960, avait prononcé la phrase suivante : « En Afrique, lorsqu'un vieillard meurt, c'est une bibliothèque qui brûle ». Cette pensée devenue célèbre, montre clairement l'importance et la teneur du respect des plus vieux dans le quotidien de nos sociétés dites africaines. Elle traduit également l'image de la richesse intellectuelle et culturelle que représentent les anciens dans la tradition africaine. L'aîné est considéré comme le dépositaire de la mémoire collective, le garant de la cohésion familiale et communautaire. Selon les traditions, toutes aussi diversifiées que complémentaires, l'individu n'existe que par et pour la communauté.

En plus, le respect des aînés a une valeur préventive. En effet d'après un proverbe Bantu, « l'enfant qui n'écoute pas les conseils des vieux trébuche sur la pierre qu'il n'a pas



vue ». Ici est mise en lumière la capacité des anciens à anticiper les dangers, là où l'inexpérience de la jeunesse risque de mener à l'échec. Les anciens, ayant déjà vécu les réalités que les jeunes commencent à découvrir, sont en mesure d'orienter les choix de ceux qui viennent après eux. Cet autre proverbe ivoirien vient renforcer cette pensée en ces mots : « le vieillard assis voit plus loin que le jeune debout ». Il n'est nullement besoin de hauteur physique, mais la profondeur du regard que seule l'expérience peut offrir. En d'autres mots, le respect des aînés, loin d'être un simple rituel de politesse ou d'obéissance, est un acte de prudence sociale. Il permet d'éviter les erreurs du passé et favorise la continuité des savoirs dans la communauté.

Dans la même veine, le philosophe congolais N.N Mutombo, (2019, p. 37) soutient que, « le respect de l'ancien est une manière de respecter la continuité de la vie et le lien indéfectible entre les générations ». Pour lui, le respect des aînés dans les sociétés africaines traditionnelles booste à la valorisation de la hiérarchie générationnelle et structure les rapports entre les hommes. L'aîné, ayant vécu plus longtemps, est perçu comme un maillon essentiel de cette continuité entre les générations. L'ancien n'est pas seulement plus âgé biologiquement, mais il est le témoin vivant des savoirs transmis oralement surtout comme les proverbes, les contes, les rites, les chants etc, et incarne l'autorité morale et sociale. De plus, il est considéré aussi comme le représentant des ancêtres ou l'intermédiaire entre les vivants et le monde spirituel ; ce qui lui confère symboliquement un statut quasiment sacré. Cela dit, écouter et obéir aux aînés, revient à reconnaître l'importance de leurs expériences et de leur transmission entre les

génération. C'est avec raison qu'il convient de valoriser le respect des aînés, car il permet de préserver une mémoire collective et à s'offrir une boussole face aux incertitudes de la vie.

Aussi, cette valeur qu'incarne le respect des plus âgés dans nos traditions africaines, s'exprime à travers divers aspects de la vie quotidienne à savoir, le langage où des formules de politesse sont exigées quand il faut s'adresser aux anciens. Le langage dans les traditions africaines est véritablement riche en expressions de respect envers les aînés. L'usage de certains mots ou expressions est réservé uniquement aux plus âgés et constitue une règle à laquelle le plus jeune ne doit faillir. Les salutations par exemple, sont très codifiées ; chez tous les peuples en Afrique et en général, il est mal vu qu'un jeune s'adresse à un anciens sans salutation appropriée ; d'où les agenouillements pour certains, le croisement des mains, ou, les mains sur la poitrine pour d'autres, ou encore s'incliner, etc. Autant de gestes pour tout simplement montrer la déférence.

Pour ce qui est des rituels et la gestion même de certains conflits l'aîné occupe la première place. Dans les familles, les conseils de village, les clans, l'ancien est souvent appelé à l'arbitrage, à bénir les cérémonies de dot, et donner son avis pour ce qui est des projets importants de la communauté. La seule parole de celui-ci, considérée comme celle de la sagesse, emmène à la réconciliation, ou, est capable de trancher même là où les institutions modernes coexistent avec les structures traditionnelles. D'ailleurs, l'anthropologue sénégalais C.A Babou (2020, p. 19) ne dit pas autre chose quand il souligne que, « dans de nombreux contextes africains, l'ancien est le médiateur naturel, car il



détient l'autorité symbolique qui permet de réconcilier et d'unir ».

En outre, une autre valeur découlant de la notion de respect des aînés, c'est l'obligation de leur prise en charge quand l'âge a réussi à avoir raison d'eux. En effet, dans certaines régions du monde dites développées, les personnes âgées sont parfois très marginalisées ou tout simplement placées en « maison de retraite ou structures spécialisées ». En Afrique, c'est tout le contraire, car, il est de tradition que les enfants ou même les petits enfants en cas d'absence de leurs parents, prennent soin des parents âgés. Cela se manifeste par une attention continue, un soutien financier et une intégration dans le foyer familial. Cet engagement est vu comme une dette morale que chaque enfant se doit de rembourser à ceux qui l'ont élevé. Dans la tradition africaine, la prise en charge des personnes âgées est considérée non seulement comme un devoir, mais aussi et surtout comme une responsabilité. Elle est le reflet d'une vision collective de la vie, dans laquelle les plus vieux occupent une place essentielle.

La solidarité intergénérationnelle constitue l'un des fondements de cette prise en charge. Dans la plupart des cultures africaines, les enfants ont l'obligation morale de subvenir aux besoins de leurs parents vieillissants. Cette responsabilité découle d'un principe de réciprocité profondément enraciné dans les mentalités. Un proverbe béninois explicite d'ailleurs cet état de fait en ces mots : « l'arbre ne refuse pas son ombre au vieil homme qui l'a planté ». Ce qui ressort de cette pensée est que celui qui a donné la vie et l'a protégé, mérite en retour soutien et considération. Ainsi, il est courant que les enfants, même

avec peu de moyens, doivent assurer nourriture, soins, vêtements et dignité à leurs parents quand ils ne sont plus à mesure de le faire eux-mêmes. C'est parfois toute la communauté qui participe à cette prise en charge au-delà de la petite cellule familiale. Dans les villages, les anciens qui n'ont plus de proches sont souvent soutenus par les voisins, les chefs de clan ou les organisations traditionnelles. Cette solidarité élargie est régie par des règles coutumières transmises oralement. J.K-Zerbo (1978, p. 63) dira à ce propos ceci : « en Afrique, l'homme est enraciné dans le groupe ; il n'est pas seul, et ne peut être abandonné sans que cela ne choque l'ordre moral ». Pour tout simplement dire que l'abandon d'un aîné en Afrique est considéré comme une faute grave contre l'équilibre social. La prise en charge donc des aînés dans les traditions africaines repose sur une vision humaine, solidaire et spirituelle. Elle reflète un profond respect pour ceux qui tracent le chemin des générations futures, et reste un exemple de cohésion sociale et de dignité humaine.

Le respect voué aux aînés a aussi une valeur incontournable dans la construction positive de l'enfant et de toute la société africaine malgré son caractère quelque peu contraignant qu'il convient de souligner soit en passant. En effet, cette forme d'éducation repose essentiellement sur une hiérarchie stricte où l'enfant doit manifester un respect inconditionnel à ceux qui l'ont précédé. Les plus jeunes se retrouvent parfois face à une attitude qui se traduit par une stricte obéissance, la déférence et la soumission sans condition aucune. En Côte d'Ivoire par exemple, le peuple Akan en général et en particulier chez les Koulango (peuple situé au Nord-Est de la Côte d'Ivoire), l'aspect contraignant du respect des aînés est bien ressenti. Chez le Koulango, à la



vue d'un aîné transportant un poids (bagages), aussi lourd soit-il, l'enfant a le devoir de le lui récupérer. Ici, c'est principalement les notions de force et courage qui sont apprises de façon insidieuse à l'enfant.

Dans les concessions familiales, l'enfant garçon a droit à la nourriture du soir, seulement quand les anciens ont fini leur part de la nourriture ; peu importe leur nombre, c'est à la suite des anciens qu'ils récupèrent les restes. Dans la tradition de ce peuple, c'est ainsi que jeune garçon apprend les notions d'homme auprès des plus âgés, puisqu'à la fin de ce repas entre hommes, des conseils, liés à la responsabilité de l'homme dans la gestion d'une famille, sont prodigués aux plus jeunes par ses anciens. En outre, au niveau de la salutation des plus vieux, une nette distinction est faite ; et un enfant, quel que soit son sexe est tenu de le savoir ; saluer un aîné de la même façon qu'un moins âgé, est synonyme de lâcheté, de bêtise et de manque d'éducation, et est même parfois passible de sanction (convocation des parents par le conseil des anciens, attribution d'une amende aux parents, etc). En plus, ce qui est quasiment commun à toutes les traditions et cultures des peuples africains, c'est qu'un enfant n'a pas droit à une place assise lorsque son aîné est en sa présence ; qu'il soit en bonne santé, malade, vivant ou même mort. Le cas des Koulango est un exemple parmi tant d'autres quand il est question de cultures et de traditions dans toutes les sociétés africaines traditionnelles.

Par conséquent, retenons que le respect des aînés reste une valeur fondamentale de la culture africaine, ancrée dans une vision collective et spirituelle de la société. Il symbolise la continuité des générations, la transmission des savoirs et la reconnaissance des sacrifices faits par les aînés pour les

générations futures. Il fonde l'identité africaine et la stabilité sociale. Il demeure essentiel de la préserver comme un pilier vivant du lien social africain, car, loin d'être un simple devoir, il est une manière de construire un avenir enraciné dans la sagesse. C'est en respectant et en écoutant les anciens que les jeunes développent un sens moral, apprennent la patience, la mesure et la prévoyance.

Mais disons-le sans détours ; en faisant de l'âge, un critère suffisant pour asseoir et valoriser la tradition, l'on risque de conduire à une relation asymétrique où l'enfant n'a ni la possibilité de juger ni de développer son autonomie, car, écrit P. Meirieu, (2024, p. 62), « l'enfant ne doit pas faire ce qu'il veut, mais il ne doit vouloir que ce que vous voulez qu'il fasse ». Alors, le respect des aînés malgré toute la bonne foi à vouloir l'instaurer comme valeur incontournable dans le succès éducatif du jeune africain, devient contrainte sociale vidée de toute authenticité.

2. La critique rousseauiste du concept de respect des aînés comme contrainte éducative

J.J. Rousseau (1966, p. 487), « on respecte les hommes non parce qu'ils sont puissants, mais parce ce qu'ils sont justes ». Cette pensée de Rousseau l'inscrit en rupture avec la vision du respect des aînés telle que le conçoit les traditions africaines, contraignant, imposé. Il est certes vrai, qu'il constitue une valeur cardinale, garante de la cohésion sociale et de la transmission du savoir. Il fonde l'équilibre communautaire comme nous le constatons dans de nombreuses sociétés africaines, en plaçant les plus âgés au cœur du processus éducatif et de la régulation morale. Mais avec Rousseau, cette conception des choses prend une toute autre dimension totalement critique. L'âge, pour lui ne



fonde pas la légitimité morale ; c'est l'œuvre de la nature. Le respect commandé par l'autorité ou la coutume n'est pas véritablement moral, car, traduisant la peur ou encore l'habitude et est comparable à bien d'égards à des formes de domination effective comme celle du riche sur le pauvre. L'on semble être, comme le pense bien D.M. Soro (2001, p. 122), dans une espèce de « suprématie liée à une idéologie érigée en norme de domination effective ». Il est le propre de la soumission et non d'un choix propre et autonome. Ceci, pour dire que cette valeur qu'incarne le respect des aînés, lorsqu'elle devient dogmatique, peut étouffer, la créativité, l'esprit critique. D'ailleurs, comme Rousseau, Marcien Towa dénonce ces pesanteurs traditionnelles qui, sous couvert de respect, bloquent l'émancipation intellectuelle : « une tradition qui refuse la critique devient une prison mentale », (1971, p. 45)

L'enfant, selon Rousseau, doit apprendre par lui-même et non par une obéissance qu'il qualifie d'aveugle. La pédagogie rousseauiste propose une éducation révolutionnaire centrée non sur l'autorité parentale ou professorale, mais sur la construction de l'autonomie du sujet, car, J.J. Rousseau (1966, p. 12-13), « le premier sentiment de l'homme est celui de son existence, et son premier soin est celui de sa conservation ». Cette pensée pose le fondement de l'éducation naturelle qui ne consiste pas à inculquer le respect des aînés comme une valeur absolue, mais à aider l'enfant à développer son propre jugement. Respecter une personne alors doit être un acte réfléchi et non le fruit d'un âge aussi avancé soit-il. C'est tout le sens de l'éducation négative, cœur de toute sa philosophie éducative.

Cette forme d'éducation vise à protéger l'enfant des influences sociales parfois trop précoces, afin qu'il développe sa liberté et son jugement. Cela dit, le respect imposé aux aînés est perçu comme un obstacle au développement naturel de l'enfant. L'être en bas âge doit être préservé de la servilité et de la dépendance à autrui. Par conséquent, Rousseau refuse l'idée d'un respect automatique lié à l'âge, car il ne forme pas des hommes autonomes, mais bien plutôt des sujets ou subordonnés surtout dociles et incapables de liberté, chère à Rousseau quand il s'agit d'éduquer un enfant. Rousseau pense que l'enfant est un être naturellement bon, promis à l'épanouissement à condition qu'il soit protégé des artifices sociaux. Cela dit, l'obligation de respecter les aînés apparaît non comme cette vertu authentique, mais, plutôt, une belle contrainte éducative brimant ainsi la liberté de l'enfant.

Aussi, Rousseau pense que le respect voué aux aînés, parce qu'imposé, est non mérité. Et pour lui, parce que non mérité, il relève d'une injustice sociale. En effet, les sociétés surtout traditionalistes, ont tendance à associer automatiquement ancienneté et vertu. Le respect des aînés est présenté comme une vertu sociale fondamentale reposant sur l'idée que l'âge confère autorité, sagesse et légitimité. Mais d'où viennent les « vieux cons »? le plus vieux est-il nécessairement le plus sage? J.J. Rousseau (1995, p. 31) nous dit qu'« il n'y a que deux sortes d'autorité légitime entre les hommes : la force et la raison. L'âge n'est ni l'un ni l'autre ». Cette illustration, pour dire que, seul celui qui est capable de convaincre par la raison ou d'imposer par la force (qu'il rejette cependant moralement) peut exercer une forme d'autorité. Le vieillard n'a donc de droit au respect que s'il le mérite par ses actes ou par sa pensée. Exiger le respect des



jeunes, uniquement en raison de l'âge revient à instaurer une forme de dictature morale.

Les contraintes et conventions sociales imposées aux individus dans les sociétés traditionnelles africaines, les maintiennent dans ce que Rousseau nomme bien « les fers » ; ce qu'il exprime bien d'ailleurs en écrivant, J.J. Rousseau (1995, p. 13), « l'homme est né et partout il est dans les fers ». Cette affirmation illustre le rejet des contraintes artificielles produites par la société. Le respect imposé des aînés, lorsqu'il est vécu comme une obligation externe et non comme une reconnaissance volontaire, relève de ces « fers » qui détournent l'enfant de son autonomie et de sa raison naissante. Ces « fers », pour lui, sont le respect absolu de la hiérarchie, les règles arbitraires qu'impose l'éducation liée à la tradition et aux coutumes dans nos sociétés africaines ; tout le contraire de l'éducation négative qu'il propose et que, A. Ravier (1941, p. 222) rend plus explicite lorsqu'il écrit, que, « l'éducation négative consiste à dissocier, autant qu'il se peut, croissance individuelle et éducation sociale. Au fait, l'éducation négative n'est pas autre chose que le refus de laisser le social intervenir à titre d'élément premier et directif ». L'éducation traditionnelle héritée des coutumes est aliénante et inculque aux enfants des valeurs et comportements qui ne résultent pas de leur propre expérience. Pour Rousseau, l'éducation véritable doit tendre à préserver l'authenticité de l'enfant, son indépendance d'esprit et son rapport direct à la vérité. À propos, justement J.P. Resweber (1986, p. 26) dira que,

éduquer, c'est inviter l'enfant à s'exprimer, c'est-à-dire à donner forme à son désir dans tous les domaines. (...) l'enfant n'a pas à imiter l'adulte, mais il est convié à trouver son style propre dans

l'expression créative de son imaginaire. (...) ce n'est pas l'adulte qui engendre le savoir de l'enfant, c'est l'enfant qui engendre le savoir comme étant aussi bien le sien propre que celui de l'adulte.

Par conséquent, forcer l'enfant à se soumettre à l'autorité des aînés au nom d'une certaine tradition ou d'une hiérarchie sociale revient à interrompre le processus naturel d'apprentissage par expérience et observation. Dans de nombreux contextes, on demande aux plus jeunes d'honorer et d'obéir aux adultes non pas parce que ceux-ci ont démontré leur sagesse ou leur bienveillance, mais tout simplement à cause de leur âge avancé ; ce qui ne devrait nullement être le cas selon Rousseau. Cette logique pour Rousseau, empêche l'enfant de construire véritablement son propre rapport à ce qui est vrai et juste. Et comme le renchérit bien D. Hameline (2002, p. 112), « Rousseau refuse que l'éducation transforme l'enfant en un être servile et docile ; il veut au contraire que l'expérience directe guide son apprentissage ». Pour Rousseau le respect imposé, relève donc d'une contrainte éducative surtout illégitime.

Parlant de contrainte, Rousseau en distingue tout de même deux types à savoir : celle qui provient de la nature et celle qui provient de la société. Celle donnée par la nature, c'est-à-dire, les lois physiques ou les limites biologiques, est incontournable et a une valeur éducative. En effet, elle enseigne à l'enfant les notions de nécessité et de responsabilité. La seconde, issue du respect imposé des aînés en revanche, est arbitraire parce ce que résultant des traditions et habitudes sociales qui ne tiennent pas compte du développement naturel de l'enfant. L'enfant, d'après Rousseau, apprend mieux par l'expérience et par la confrontation avec les réalités naturelles que par la soumission à une autorité hiérarchique. Or, la contrainte du



Soumission : 09/05/2025 Acceptation : 12/09/2025 Publication : 25/09/2025

respect des aînés enferme l'enfant dans une espèce d'obéissance qui ne favorise ni la réflexion, ni l'esprit critique. Nous comprenons clairement qu'en imposant à l'enfant de respecter le plus âgé sans distinction, on l'habitue à accepter l'autorité sans questionnement ; ce qui s'oppose à la finalité de l'éducation qui n'est autre que l'autonomie et la construction du jugement moral.

En argumentant notre réflexion d'une telle manière, nous ne disons pas que Rousseau demanderait à quiconque de refuser le respect qui est dû aux aînés. Il n'en est nullement hostile. Mais il considère que ce respect ne doit pas être inculqué de manière mécanique. Il doit plutôt être le fruit d'une reconnaissance libre et éclairée. Il doit être la conséquence directe et naturelle de l'observation et de l'expérience ; et non un devoir imposé. C'est pourquoi il dira de « laisser mûrir l'enfance dans l'enfant », (1966, p.89). Cette pensée illustre bien l'un de ses plus grands soucis ; protéger l'enfant des contraintes artificielles. Le respect des aînés ne doit aucunement résulter du début de l'apprentissage, c'est-à-dire, dès la naissance. En effet, en bas âge, la raison et sa capacité de discerner des choses chez l'enfant sont en formation et donc quasi inexistantes. Or, le fait que le respect des aînés soit imposé, lui confère un caractère absolu et dogmatique ; ce qui est clairement contradictoire avec une véritable éducation qui formerait l'enfant et lui permettrait de se former un jugement libre, un esprit critique, authentique et d'opérer un choix en toute liberté laquelle liberté lui semble être ôté en l'état actuel des choses. Or pour J.J. Rousseau (1966, p. 178),

renoncer à sa liberté c'est renoncer à sa qualité d'homme, aux droits de l'humanité, même à ses devoirs. Il n'y a nul dédommagement possible pour

quiconque renonce à tout. Une telle renonciation est incompatible avec la nature de l'homme, et c'est ôter toute moralité à ses actions que d'ôter toute liberté à sa volonté

Rousseau opte pour une critique radicale du respect des plus âgés lorsque celui-ci est érigé en norme sociale sans fondement moral ou rationnel. Il refuse toute forme d'autorité arbitraire et défend une éthique de l'autonomie qui valorise la capacité individuelle à juger par soi-même. Dans sa vision pédagogique, le respect des anciens ne saurait être un dû, mais une reconnaissance libre et méritée. En cela, la pensée pédagogique rousseauiste demeure une incitation puissante à interroger les normes sociales et à repenser les relations entre les générations à l'aune de la liberté, du jugement et de l'autonomie, auxquels rien ne doit contraindre à renoncer ; C'est ici tout le but du contrat : rétablir l'homme dans ses droits et devoirs, et considérer d'après D. Samb (2019, p. 118) « l'humaine dignité comme la pierre-touche de toute conduite et de tout comportement ». Il s'agit d'arracher l'homme de sa vaine manière brute et égoïste de vivre dans l'état de nature pour le rendre plus humain et ce, dans toute sa liberté en tant qu'homme. En fait, J. J. Rousseau (1966, p. 52) « le chef-d'œuvre d'une bonne éducation est de faire un homme raisonnable », libre.

3. La relecture rousseauiste, pour une conciliation entre respect des aînés et modernité éducative

La question du respect des aînés en Afrique, souvent associé à une tradition de vénération basée sur l'âge et l'autorité, paraît à première vue inconciliable avec les exigences d'une modernité éducative qui prône autonomie, critique, et émancipation. Une relecture contextualisée des textes de Rousseau permet cependant de penser une forme



de respect fondé non sur l'obéissance aveugle, mais sur une reconnaissance réfléchie, intégrée dans une éducation émancipatrice. Cette approche peut renouveler les relations intergénérationnelles en conciliant le devoir de respect des aînés avec la liberté individuelle. Ainsi, Rousseau inaugure une vision profondément moderne de l'éducation en affirmant que l'enfant ne doit pas être traité comme un adulte en miniature, mais plutôt comme un être en devenir. C'est pourquoi pour lui il est primordial de connaître l'enfance. En effet, écrit-il, « On ne connaît point l'enfance : sur les fausses idées qu'on a, plus on va, plus on s'égaré » (1966, p. 32). Le constat triste auquel l'on assiste, comme le fait remarquer Rousseau, est que, les pratiques éducatives sont émaillées de fausses idées pour la plupart ; l'enfance, la plus délicate et la plus importante période de l'existence humaine, est méconnue.

L'on est bien souvent égaré dans ses propres pratiques éducatives. Éduquer un enfant en particulier, c'est l'orienter, le former, l'organiser de sorte que son existence soit conforme aux règles et normes de la société qu'il est plus tard appelé à servir tout en le maintenant dans sa peau d'enfant. Il s'agit, ici, de prendre en compte tout ce qui participe à une bonne formation, c'est-à-dire à une éducation respectant les principes fondamentaux et essentiels de la pratique éducative. Mais les hommes font toujours l'inverse des choses. Au lieu de partir de l'enfance pour poser de la meilleure façon les piliers de l'éducation, « ils cherchent toujours l'homme dans l'enfant, sans penser à ce qu'il est avant que d'être homme » (1966, p. 108). Or, « la nature veut que les enfants soient enfants avant que d'être hommes ». Et, M. Debesse (1952, p. 67), pense que « les exercices

d'observation sont donc un bon instrument d'éducation, à condition d'être adaptés au mode de pensée de cet âge ». Ceci, pour dire que le domaine de l'enfance et celui de l'adulte sont deux domaines qui s'excluent mutuellement. L'enfant a des manières ou spécificités propres à lui et l'adulte (être raisonnable) a également ses manières ou spécificités propres. Toute éducation qui biaise cet ordre naturel est en déphasage avec les normes éducatives et est par conséquent une erreur, nous dit Rousseau.

Racontant les paradoxes de formation auxquels elle se heurtait, la marquise de La Tour du Pin, dans ses *Mémoires* (1815-1846, p. 13), pouvait affirmer : « je n'ai pas eu d'enfance. À douze ans mon éducation était très avancée. J'avais lu énormément, mais sans choix ». Ici, à travers ce récit personnel, c'est le regret que l'auteur exprime. L'emploi de certains termes démontre bien que cet enfant ne se réjouit pas de l'enfance qu'il a eue ; et c'est là l'utilisation des termes comme « pas eu d'enfance », « éducation très avancée, et sans choix », « après maintes lectures », etc. Tout cela, pour montrer combien cet enfant regrette l'environnement dans lequel son enfance s'est déroulée. Le manque de choix ou les contraintes, la tristesse ou frustration et le manque d'harmonie familiale sont ici indexés dans cette autobiographie.

Dans son essai sur *L'enfant et la vie familiale sous l'ancien régime*, Philippe Ariès prend pour point de départ la période médiévale jusqu'à la fin du XVIII^e siècle comme période précise pour marquer ce manque de « sentiment d'enfance ». Pour lui (1960, P. 17), l'enfant, au même titre que l'adulte, était admis dans le monde d'alors. Et il rend plus explicite sa



pensée en faisant la lumière pour ce qui est de « l'affection » et « le sentiment de l'enfance », en écrivant :

Le sentiment de l'enfance ne se confond pas avec l'affection des enfants : il correspond à une conscience de la particularité enfantine ; cette particularité qui distingue essentiellement l'enfant de l'adulte même jeune n'existait pas. Dès que l'enfant avait franchi cette période de forte mortalité où sa survie était improbable, il se confondait avec les adultes.

Ariès nomme « sentiment de l'enfance », cette période particulière, de conscience, et marquant ainsi la différence qu'il y a entre un adulte et un enfant. En effet, c'est cette confusion ou conversion de l'enfant en adulte qui fait dire que l'enfance n'était pas vraiment prise en compte par les anciens. La véritable éducation nous dit Rousseau, doit tenir compte des exigences de l'enfance et prôner l'expérience, l'observation et l'autonomie de l'enfant dans son apprentissage ; tout le contraire d'un respect rigide et imposé avec l'éducation des anciens. J.J. Rousseau (1966, p. 92), insiste à propos et dit, « hommes, soyez humains. Aimez l'enfance ; favorisez ses jeux, ses plaisirs. Faites qu'ils en jouissent ». Cela dit, Rousseau propose une réforme radicale de l'éducation dont l'objectif est de former un homme libre et naturel tout en posant les bases d'un nouveau type de relation entre les générations.

Il rompt ainsi avec l'autorité verticale traditionnelle entre adultes et enfant, et fait de l'éducation un espace de dialogue, de respect du rythme de l'enfant et de responsabilité partagée. C'est ici justement que sa pensée éducative constitue une modernité porteuse de nouveaux liens intergénérationnels, fondés sur l'accompagnement, la

compréhension, plutôt que sur la domination, et la pression comme c'est le cas avec les anciens dans les sociétés traditionnelles. Il n'est pas question ici de posséder le savoir et de le donner ou d'imposer sa vision du monde à l'enfant, ou encore le contraindre à se conformer prématurément au monde adulte, mais de l'accompagner dans son apprentissage, car, celui-ci est fondamentalement différent, avec ses propres besoins, sa propre temporalité. C'est pourquoi, il est important de laisser « mûrir l'enfance dans l'enfant ». Et, citant Rousseau, M. Debesse (1952, p. 16-17) affirme ceci :

Chaque âge, chaque état de la vie, disait J-J. Rousseau, a sa perfection convenable, sa sorte de maturité qui lui est propre ». Il y a « sans vouloir systématiser, (...) un âge du jeu, un âge de la mémoire aussi bien qu'un âge des habitudes ou un âge de l'enthousiasme.

Ce respect de l'enfance constitue dans la pédagogie rousseauiste une base nouvelle du lien entre les générations. En effet, les adultes ne sont plus ces figures autoritaires, mais des guides attentifs qui accompagnent le développement naturel et minutieux de l'enfant. L'ancien ou l'aîné, l'enseignant ou l'encadreur, le parent, ne sont plus que des figures d'accompagnement et non d'autorité ou de domination. Rousseau propose un encadreur qui désormais s'adapte à l'enfant au lieu de lui imposer un programme ou une ligne de conduite rigide. Il s'agit dorénavant d'une relation d'observation, de patience surtout, et même de ruse quelque fois, mais jamais de contrainte. Le précepteur ne transmet plus de savoir encyclopédique ; il aide l'enfant à apprendre par l'expérience et la découverte personnelle. Par exemple, lorsque son élève Émile perd son cerf-volant, le précepteur ne le gronde pas, mais il le laisse expérimenter les



Soumission : 09/05/2025 Acceptation : 12/09/2025 Publication : 25/09/2025

conséquences de ses propres actes. Cette pédagogie indirecte rousseauiste, est un mode de transmission nouveau, plus subtil et profondément respectueux de l'enfant. J.J. Rousseau (1966, p. 99) insiste à propos en écrivant,

le seul qui fait sa volonté est celui qui n'a pas besoin, pour le faire, de mettre les bras d'un autre au bout des siens : d'où il suit que le premier de tous les biens n'est pas l'autorité, mais la liberté. L'homme vraiment libre ne veut que ce qu'il peut, et fait ce qu'il lui plaît. Voilà ma maxime fondamentale. Il ne s'agit que de l'appliquer à l'enfance, et toutes les règles de l'éducation vont en découler

Le rôle de l'adulte est donc de former un être capable de se gouverner lui-même, et non de se soumettre à une autorité. Cette posture éducative favorise une relation fondée sur la confiance, le respect mutuel et la liberté ; ce qui transforme efficacement les liens entre les générations ; lesquelles relations qu'il veut réorienter en optant non pour un savoir figé ou traditionnel aveugle, mais un savoir aux valeurs morales, éthiques. Le lien intergénérationnel, devient pour ainsi dire dialogue moral et non une simple reproduction sociale. L'adulte se montre comme un modèle de vertu tout en laissant à l'enfant la possibilité de juger, de choisir, d'adhérer librement aux principes établis. Ce respect du libre arbitre renforce la qualité des liens entre générations ou individus. Les hommes ne sont plus dans un rapport de pouvoir, d'autorité, mais dans une relation de reconnaissance mutuelle. Éduquer ainsi selon Rousseau, c'est préparer de loin une transformation sociale. En effet, il rêve d'une société où les individus, formés à la liberté et à l'autonomie, entretiendraient entre eux des relations plus justes, plus

égalitaires. M. Debesse (1952, p. 21) ne disait pas autre chose quand il écrivait :

Le but à atteindre est de permettre à l'élève de conquérir sa responsabilité qui représente l'ensemble des dispositions physiques, affectives, intellectuelles, sociales et spirituelles par lesquelles un être se définit et s'exprime parmi ses semblables. Cette conquête de soi doit réaliser une harmonie : harmonie entre les tendances, entre la pensée et l'action, entre soi et les autres. Mais harmonie ne signifie pas compromis. Une éducation harmonieuse ne saurait être faite de coups de freins apeurés ou de côtes mal taillées entre des exigences contraires. Elle requiert chez qui la dirige la connaissance des possibilités propres (...). Cette conquête a également pour terme l'autonomie de la personnalité qui, elle aussi se réalise par étapes : en même temps que l'élève prend peu à peu conscience des liens qui le rattachent à son milieu de vie, il se veut libre de ses choix et responsable de ses actes.

Comme on peut le constater avec Rousseau et Debesse, la liberté, dans l'apprentissage ou du moins dans l'éducation de l'homme en général et de l'enfant en particulier, est plus que nécessaire, vu sa charge positive. Apprendre à l'enfant à être libre, c'est le responsabiliser, c'est lui permettre de faire son expérience personnelle. Cette expérience, encadrée par des conseils, forge sa personnalité à des valeurs comme la liberté, la maturité, la prudence, la morale, et la sagesse.

Retenons après ce qui précède que Rousseau opère une rupture avec l'éducation traditionnelle en proposant une pédagogie fondée sur le respect du développement naturel de l'enfant, la responsabilité morale de l'adulte et la liberté. Ce faisant, il redéfinit les liens entre les générations, afin que, de la domination, l'on passe à l'accompagnement, de l'autorité à la reconnaissance et de l'imposition à la transmission libre et consentante. Cette modernité éducative



innovante, propose une nouvelle manière de penser les relations entre générations, et, surtout, fondées sur la morale, la patience et l'émancipation. ; ce qui « réconcilierait notre société avec elle-même » comme le pense M. Savadogo (2002, p. 108).

Conclusion

Le respect des aînés tel que perçu par la plupart des sociétés africaines traditionnelles, a une valeur éducative pour les jeunes générations, voire universelle. Bien plus qu'une simple norme sociale, il incarne une valeur identitaire forte, un ciment du vivre-ensemble et un cadre structurant pour l'éducation des enfants. Mais, face aux mutations culturelles et aux exigences croissantes de la modernité centrée sur l'autonomie, l'esprit critique et l'émancipation intellectuelle, cette valeur se trouve interpellée et questionnée dans sa forme traditionnelle.

À la lumière de la pensée critique de Jean-Jacques Rousseau, nous avons pu mettre en évidence les limites d'un modèle éducatif fondé sur une obéissance passive à l'autorité des aînés. Pour lui, toute éducation doit viser à libérer l'enfant, à l'aider à se construire par lui-même tout en respectant les lois de son développement naturel. Dans cette optique, l'autorité ne doit jamais être imposée au détriment de la liberté authentique de l'enfant. Le respect des aînés deviendrait ainsi un respect choisi, fruit de l'expérience et du jugement libre et non une obéissance servile.

Toutefois, notre analyse nous a permis de proposer une voie médiane à travers une relecture rousseauiste qui invite

à repenser le rôle des aînés non plus comme des figures autoritaires, mais comme des accompagnateurs bienveillants et des partenaires éducatifs. Le respect des aînés dans ce contexte, est ôté de son caractère contraignant et épouse désormais celui fondé sur le dialogue, la reconnaissance mutuelle et la transmission critique du savoir. Ainsi, l'objectif de concilier tradition modernité ne suppose pas l'abandon des valeurs africaines, mais leur réinterprétation à l'aune des défis éducatifs contemporains.

C'est seulement dans cette synthèse à la fois fidèle à l'héritage culturel, que pourrait s'ouvrir une voie à l'innovation pédagogique, et que pourrait se dessiner un modèle éducatif africain plus équilibré, capable de former des individus libres, responsables et enracinés dans leur culture. Cette conciliation appelle à repenser les fondements des systèmes éducatifs africains contemporains et nous laisse face à cette interrogation qui engage la responsabilité des pédagogues, des philosophes et des décideurs politiques dans la redéfinition d'un modèle éducatif africain du XXI^e siècle à savoir : comment reformer les pratiques éducatives institutionnelles et familiales pour intégrer à la fois le respect des héritages culturels et les exigences d'une éducation centrée sur la liberté et la critique ?

Références bibliographiques

- A. Hampâte-Bâ. (1960). Discours prononcé à UNESCO, lors de la 11^e session de la conférence générale, le 01. décembre, 1960. à Paris.
- A. Ravier. (1941). *L'éducation de l'homme nouveau. Essai historique et critique sur le livre de l'Émile de Jean-Jacques Rousseau*. Paris. Spes.



- C.A. Babou. (2020). *Sociétés africaines et traditions vivantes*. Dakar. Nouvelles Éditions Africaines.
- D. Hameline. (2002). *L'éducation dans le miroir du temps*. Paris. L'Atelier.
- D. Samb. (2019). *Quand philosopher c'est vivre*. Dakar. L'harmattan.
- D.M. Soro. (2001). « Le refus de la tradition misogyne grecque chez Platon ». in *Revue Cames*. Série B. Vol. 03. n°0002. p. 1-8.
- J. Ki-Zerbo. (1978). *Histoire de l'Afrique noire*. Paris. Hatier.
- J-J. Rousseau. (1966). *Émile ou de l'éducation*. Paris. Garnier-Flammarion.
- J-J. Rousseau. (1995). *Du contrat social*. Paris. Gallimard.
- J-P. Resweber. (1986). « Les pédagogies nouvelles », in *Que sais-je ?*. Paris. Puf.
- M. Savadogo. (2002). *La parole et la cité. Essai de philosophie politique*. Paris. L'Harmattan.
- M. Towa, (1971). *Essai sur la problématique dans l'Afrique actuelle*. Yaoundé, Éditions.
- N.N, Mutombo. (2019). *Philosophie africaine et valeurs traditionnelles*. Kinshasa, Presse Universitaire du Congo.
- P. Meirieu. (2024). *Éducation : rallumons les lumières*. Paris. L'Aube.
- P. Ariès. (1960). *L'enfant et la vie familiale sous l'ancien régime*. Paris. Plon.